

Le 6 juin, on poursuit l'action collective

Depuis janvier un mouvement social d'ampleur, s'est organisé autour d'une très large intersyndicale soudée face à la volonté présidentielle et gouvernementale d'imposer une réforme des retraites brutale injuste et non nécessaire.

Malgré toutes les interventions politiques de soutien à cette réforme, une grande majorité des salarié·es rejettent toujours l'idée de travailler deux années de plus et de partir à 64 ans.

L'intersyndicale continue de demander l'abrogation de cette réforme.

Si d'autres partis politiques laissent apparaître une contestation de façade, leurs programmes d'extrême droite ont toujours été clairs sur leur volonté de faire travailler les salarié·es plus longtemps. Les mêmes qui, s'ils étaient élus, feraient disparaître les syndicats de salarié·es. Les acquis sociaux ne se cachent pas dans leur bulletin aux prochaines élections.

La CGT dénonce toutes les manœuvres pour empêcher l'expression démocratique à l'assemblée (utilisation 49.3) et au sénat (vote bloqué) et qu'il serait gravissime que la majorité gouvernementale retire de l'agenda parlementaire la proposition de loi du groupe LIOT prévoyant la suppression de la réforme des retraites le 8 juin prochain.

La CGT a rencontré la première ministre, ce rendez-vous a été aussi l'occasion d'aborder les sujets de préoccupation majeurs des salarié·es et notamment :

- l'augmentation des salaires grâce à leur indexation sur l'inflation ;
- la révision des ordonnances Macron ;
- la conditionnalité des aides publiques aux entreprises ;
- la réduction du temps de travail ;
- l'égalité salariale et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Encore une fois, le gouvernement s'est dérobé, encore une fois, le gouvernement a fait la sourde oreille, encore une fois, le gouvernement nous a méprisés. En s'enfermant dans cette position, l'impopularité du président et son gouvernement s'amplifie et la volonté de dialogue social résonne comme un mensonge.



Tous en grève pour l'abrogation !

Une chose est sûre : il n'y aura pas de retour à la normale tant que cette réforme ne sera pas retirée.

Ce mouvement a montré de nouveau aux salarié·es que l'action syndicale est source de progrès social. **Il aura manqué une réelle implantation du mouvement dans les entreprises pour faire plier le gouvernement et le président, via le patronat.** L'action syndicale est positive, on l'aura vu à l'automne dans les luttes pour les salaires avec de nouvelles NAO.

Les syndicats CGT poursuivront leurs actions de terrain pour peser et construire les rapports de force nécessaires dans les négociations. Nous devons, sans meilleurs résultats, revendiquer la prise en compte de la pénibilité, de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaire à hauteur de l'inflation.



Le 6 juin, ne laissons pas de répit à Macron et à Borne, maintenons la pression de la rue pour faire avancer tous les dossiers – Retraite, augmentation générale des salaires et pensions, condition de travail – préparons les futures négociations dans les entreprises en montrant au patronat une France prolétarienne prête à en découdre.

Le 6 juin, salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi, ouvrons, toutes et tous ensemble, une voie vers le progrès social, participons nombreuses et nombreux à la journée de grève nationale.

**Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?**



**Chalon sur Saône :
14h 30
RASSEMBLEMENT
MANIFESTATION
MAISON DES SYNDICATS**